

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 juillet 2014

Etaient présents les conseillers suivants : ALCARAZ Dominique, ARJO Sébastien, BLANC Mélanie, GAFFIÉ Hélène, GAILLARD Joëlle, GRAMONT Joël, GUAY Pascal, LECLERC Sandrine, PONS Daniel, RAUFAST Emmanuelle, SICRE Béatrice, SIRGANT Hermine, SOUQUET Philippe et THABARET Daniel.

Absent : Yannick CAZENAVE.

La séance est ouverte à 20h05.

1 – Approbation des procès-verbaux des derniers conseils municipaux

- Le procès-verbal du conseil municipal du 2 juin 2014 fait l'objet d'une modification. Il est ensuite **adopté à l'unanimité** sous réserve des modifications à y apporter.
- Le procès verbal du conseil municipal exceptionnel du 20 juin 2014 est **adopté à l'unanimité**.

2 – Réactivation de la procédure du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

- L'attention du conseil est attirée sur le fait qu'en 2017 les compétences de la commune en matière de P.L.U. seront transférées à la Communauté des Communes et qu'un S.CO.T (Schéma de COhérence Territoriale) est en cours sur le secteur.
- Le P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) réalisé précédemment ne sera pas à reprendre complètement, il sera à adapter.
- Il est important de construire le P.L.U par rapport au projet d'assainissement collectif.
- En terme de coût, le P.L.U ne devrait pas ou peu coûter à la commune. Quant à l'étude environnementale qu'il est obligatoire de mener, celle-ci est prise en charge par l'état.
- Ces informations étant données, il est procédé au vote : « Etes-vous d'accord pour relancer le dossier P.L.U et de fait un appel d'offre ? » Il est répondu « **oui** » **à l'unanimité**.

3 – Projet urbanisation

- Les demandes de subvention portant sur les infrastructures départementales doivent être adressées au Conseil Général avant le 31 juillet 2014.
- Notre projet de réaménagement de la Place de la Mairie a déjà été déposé au Conseil Général et a été validé en 2013 : le Conseil Général est d'accord sur le principe et demeure en attente du projet détaillé.
- A également été reçu l'accord de subvention pour le carrefour du stade à hauteur de 18 000 euros ; un rendez-vous sur place est prévu pour finaliser sa réalisation (trottoir, revêtement, couleur...).
- Après discussion, la décision de présenter une demande pour réfection des trottoirs allant de

la Mairie au pré commun (jusqu'au « STOP » du carrefour) est ***adoptée à l'unanimité***.

4 – Remplacement d'un agent technique de 2ème classe

- Le 31 juillet 2014, Claudine DANIZAN (agent technique de 2ème classe à 12h/semaine) part à la retraite ; celle-ci a demandé la médaille du travail.
- Une discussion est engagée sur la façon dont on peut la remplacer : après en avoir débattu il est ***décidé à l'unanimité*** de lancer une déclaration de vacance d'emploi (après un délai de 6 semaines) auprès du centre de gestion (et affichage à la Mairie) pour un poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (12h / semaine).
- Etant donné que ce poste ne pourra être pourvu qu'à dater du 15 septembre, il y a lieu de créer un poste d'Adjoint technique à temps non complet, 12 h/semaine sous la forme d'un poste d'adjoint technique contractuel et à durée déterminée, en application de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée (accroissement temporaire d'activité).

5 – Règlement du cimetière

- Lecture est faite d'un projet de règlement pour le cimetière : le principe d'un règlement intérieur du cimetière (qui serait consultable en Mairie) est ***adopté à l'unanimité***.

6 – Nomination des membres de la commission d'appel d'offres

- Rappel sur :
 - ⑩ Sa composition : le Maire + 3 conseillers.
 - ⑩ Sa mission : ouverture des plis ⇒ comparaison des propositions et des cahiers techniques (l'aide d'un architecte est possible) ⇒ choix du « mieux disant » : c'est à dire celui qui répond le mieux au cahier des charges.
- La décision finale sur le candidat retenu revient au conseil municipal.
- Les candidats à la commission d'appel d'offre sont les suivants :
 - ⑩ Titulaires : Dominique ALCARAZ, Mélanie BLANC et Hermine SIRGANT.
 - ⑩ Suppléants : Joëlle GAILLARD, Pascal GUAY et Daniel THABARET.
- Les candidatures des membres à la commission d'appel d'offre tels que cités ci-dessus sont ***acceptées à l'unanimité***.

La séance est levée à 23h12.